

La Lettre du Maire

N°3

DECEMBRE 2009



MAIRIE
de REMIRE-MONTJOLY



Madame, Monsieur, Cher(e) Administré(e),

Depuis le début de ma mandature, je tiens à communiquer avec vous. Ainsi, dans ma lettre de juillet, je vous annonçais la mise en ligne prochaine d'un site Internet dédié à la Mairie de Rémire-Montjoly.

Ce nouvel outil de communication dynamique qui se veut être au cœur de l'actualité est à votre écoute. Vous pouvez ouvrir ce site à l'adresse : <http://remire-montjoly.mairies-guyane.org>.

Cette plate forme issue de E-Mairie a pour but de vous informer et de faciliter vos démarches administratives en vous assurant un service rendu de qualité 24h/24 tout en limitant vos déplacements. De nombreux liens sont établis entre différents thèmes ou rubriques afin de vous apporter un maximum de renseignements sur le sujet sollicité.

Je vous invite donc sans tarder à le visiter, à nous faire part de vos commentaires et à nous transmettre vos demandes d'informations.

Avec cette année qui s'achève, permettez moi de revenir sur l'un des évènements majeurs de l'année 2009. A l'occasion de notre fête communale annuelle, qui a mobilisé près de 10.000 personnes, nous avons vécu de grands moments de joie, de partage et de convivialité. L'évènement n'aurait pas été aussi festif sans votre participation exemplaire et vos nombreux témoignages de sympathie. Notre ville a su montrer pleinement son potentiel et son accueil. Rémire-Montjoly a vibré aux sons des différents artistes invités devenant ainsi une Commune, au fort dynamisme culturel, sachant aussi s'ouvrir aux autres.

Pour continuer dans cette voie, la fête des musiciens à la Sainte-Cécile a été organisée à l'Hôtel de Ville avec une conférence Audio-Visuelle musicale et un concert permettant à une centaine de personnes de passer une agréable soirée culturelle.

A l'approche de Noël, la municipalité, soucieuse de faire de Rémire-Montjoly, une Commune culturelle, a programmé une nouvelle soirée musicale, le mercredi 23 décembre 2009.

En partenariat avec l'Association « Spiritual Music » et RFO Guyane, un concert gratuit et en plein air vous sera proposé à partir de 19 heures sur le Parvis de l'Hôtel de Ville.

Au rythme du Gospel, différents musiciens, chanteurs et chanteuses se produiront sur scène.

Comme chaque année pour les fêtes de fin d'année, la ville s'est parée de ses plus beaux atouts. Les guirlandes et décorations électriques ont été installées partout dans la commune pour que Rémire-Montjoly brille de mille feux et vous apporte la lumière et la joie de Noël. Dès à présent,

je vous présente mes chaleureuses salutations pour ces fêtes familiales qui s'annoncent et vous souhaite de vivre un très joyeux Noël, entouré de vos proches.

L'année 2010 sera une année forte, décisive pour l'avenir de notre Région. En effet, nous serons invités à deux grandes consultations populaires et aux élections régionales.

La première aura lieu le 10 janvier prochain. Deux options s'ouvrent à nous : s'engager dans une voie nouvelle, celle de l'article 74 en disant « oui ». En cas de « non » à l'article 74, la deuxième consultation se tiendra le 24 Janvier 2010, avec l'option de rester dans le cadre de l'article 73 actuel ou de choisir pour le 73 avec une assemblée unique.

Quelle que soit votre décision et votre opinion, Madame, Monsieur, Habitants de Rémire-Montjoly, c'est ensemble, que nous allons poursuivre la construction de notre Commune.

Dans cette optique, continuons à donner le meilleur de nous même pour que Rémire-Montjoly, soit toujours une Commune où il fait bon vivre.

Vous remerciant encore de votre confiance, je vous prie d'agréer, Cher(e)s Administré(e)s, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Cordialement



Jean GANTY
Maire de la ville de Rémire-Montjoly

*Le Maire et son équipe vous souhaitent
un joyeux Noël et une Bonne Année 2010.*

